



# LA CARTOGRAPHIE DES MESURES DE FACILITATION DES ECHANGES AU TOGO

Kodjo ADEDZE

Commissaire Général

FEDERER POUR BATIR

[www.otr.tg](http://www.otr.tg)

## INTRODUCTION

### I- CADRE REGLEMENTAIRE

### II- MESURES PRATIQUES

#### II.1-MESURES TENDANT A LA REDUCTION DES DELAIS DE DEDOUANEMENT

#### II.2- MESURES TENDANT A LA REDUCTION DES COÛTS EN DOUANES

#### II.3- MESURES TENDANT AU RENFORCEMENT DU PARTENARIAT

#### AVEC LES OPERATEURS ECONOMIQUES

#### II.4- MESURES DE TRANSPARENCE ET DE PREVISIBILITE

### III- PERSPECTIVES

## CONCLUSION

La mondialisation de l'économie, la libéralisation et la sécurisation des échanges internationaux et la promotion de l'investissement imposent de nouveaux défis aux administrations des Etats.

Si les procédures sont complexes, elles contribuent à l'augmentation des coûts, des délais et constituent ainsi des entraves à l'attraction de l'investissement.

Ainsi, le gouvernement togolais, dans sa vision de faire du Togo un hub logistique, a engagé depuis 2005 un vaste programme de réformes et de modernisation à l'effet d'améliorer le climat des affaires.

Pour ce faire, une particularité est accordée aux mesures devant impacter la facilitation des échanges, à travers une réforme de deuxième génération avec la création de l'OTR

### 1- La Convention de Kyoto Révisée (CKR)

**Adhésion du Togo le 28 juin 2014.**

### 2- L'Accord sur la Facilitation des Echanges (AFE)

**Ratification par le Togo le 01<sup>er</sup> Octobre 2015.**

### 3- L'Accord de l'OMC sur la mise en œuvre de l'Article VII du GATT de 1994, dénommé Accord sur l'évaluation en douane

### 4- Le Cadre des normes SAFE

**Adopté par le Conseil de l'Organisation Mondiale des Douanes en juin 2005**

### 5- Le Code des Douanes National

**Loi N° 2014-003 du 28 Avril 2014**

### II.1- MESURES TENDANT A LA REDUCTION DES DELAIS DE DEDOUANEMENT

- Opérationnalisation du Port autonome de Lomé 24h/24 et 7j/7
- Implémentation du Guichet Unique pour le Commerce Extérieur (GUCE) en juillet 2014
- Dépôt du manifeste avant l'arrivée des navires
- Gestion coordonnée des frontières

### II.1- MESURES TENDANT A LA REDUCTION DES DELAIS DE DEDOUANEMENT

- Déclaration provisoire
- Déclaration simplifiée
- Déclaration complémentaire globale
- Sélectivité dynamique (au moins 40% des déclarations hors contrôles)
- Recouvrement des droits et taxes par les banques
- Crédit d'enlèvement/crédits de droits

### II.2- MESURES TENDANT A LA REDUCTION DES COÛTS EN DOUANES

- ❖ **Paiement électronique**
- ❖ **Guichet Electronique pour le Commerce Extérieur (GUCE)**
- ❖ **Crédit d'enlèvement/ crédit de droits**

### II.3- MESURES TENDANT AU RENFORCEMENT DU PARTENARIAT AVEC LES OPERATEURS ECONOMIQUES

- ✓ Mise en place d'un cadre de concertation Douanes-Opérateurs Economiques depuis 2012
- ✓ Renforcement de capacités au profit des opérateurs économique (formations sur la valeur en douane et le TEC CEDEAO)
- ✓ Implication des opérateurs économiques dans les prises de décisions affectant leurs activités
- ✓ Instauration d'un cadre de partenariat privilégié (label qualité et fiabilité)

### II.4- MESURES DE TRANSPARENCE ET DE PREVISIBILITE

- Mise en place du comité National de Facilitation des Echanges par le décret N° 2016/101/PR du 20 octobre 2016.
- Crédation des divisions chargées de la Facilitation et de l'Analyse des Risques
- Droit de recours (**prévu dans le nouveau code des douanes**)
- Renforcement de l'automatisation de la procédure douanière

A la faveur de la mise en œuvre des réformes réglementaires au niveau international, régional et national, de nouveaux chantiers sont en cours au sein du Commissariats des Douanes et Droits Indirects :

- ✓ Mesure de la performance douanière;
- ✓ L'assistance et l'accompagnement au statut OEA;
- ✓ Renforcement du contrôle après dédouanement;
- ✓ L'étude sur le temps nécessaire à la main levée des marchandises (TRS);
- ✓ Dématérialisation complète de la procédure douanière.

**Le cadre légal et institutionnel au Togo répond aux exigences de la facilitation des échanges.**

**L'Office Togolais des Recettes (OTR) compte poursuivre les réformes afin de contribuer davantage à la facilitation des échanges.**



MERCI DE VOTRE AIMABLE  
ATTENTION

FEDERER POUR BATIR  
[www.otr.tg](http://www.otr.tg)